

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE POUR L'IMPORTATION DE FRAGRANCES ET HUILES ESSENTIELLES » en abrégé « SIFHE-CI »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4, RUE PIERRE ET MARIE CURIE ; A L'ARRIERE DU SUPERMARCHÉ U., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE POUR L'IMPORTATION DE FRAGRANCES ET HUILES ESSENTIELLES » en abrégé « SIFHE-CI »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE, dans tous les Etats régis par l'Acte Uniforme et dans tous les pays ou territoires étrangers hors OHADA :

- Import-export ;
- Distribution de marchandises diverses ;

\* La participation de la Société directement ou indirectement à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de location, et de prise en location gérance de tout établissement.

\* Toute autre opération de quelque nature qu'elle soit, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, ou tous objets similaires, connexes, complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4,RUE PIERRE ET MARIE CURIE ;A L'ARRIERE DU SUPERMARCHÉ U., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme RIMA NASSAR EPOUSE ABDUL NABI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02060 du 01/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12263/GTCA/RC/2024 du 01/03/2024

